



Facteur refuse de distribuer le courrier

Par **Maria009**, le **11/07/2023** à **18:10**

Bonjour à tous et à toutes

Ma boîte au lettre a été fracturée il y a de ça plus de 3 ans . Jusqu'à présent , je n'ai rencontré aucune problème avec la distribution de mon courrier / colis .

(il s avère même que cela est plus pratique pour déposer certains petits colis)

Je vis en résidence sécurisée par portail entre co propriétaires .

Voilà que depuis 2 semaines , une nouvelle factrice est arrivée et refuse catégoriquement de me remettre mes colis ou lettres au motif que ma boîte est cassée (elle s ouvre toute seule , c'est la serrure)

Je le retrouve donc à faire le tour de la ville après le travail pour aller chercher mes lettres et colis ...

Qu'est-il possible de faire au niveau de la loi et quelles sont les recours svp ?

Je ne pense pas qu'elle ait le droit de refuser de faire son métier , qui est de distribuer le courrier , pour le reste ça ne la regarde pas ,

Merci par avance aux réponses que vous me donneriez

Cordialement , Maria

Par **jbsal82**, le **10/10/2023** à **09:19**

Changez la serrure